



SNUipp-FSU 23

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## Fichés et sélectionnés à 5 ans : C'est NON, Monsieur le ministre !

Dans la suite du rapport de l'INSERM\* sur les troubles de conduite des enfants, le ministère s'obstine. Il voudrait maintenant trier les enfants.

Dans un document dévoilé mercredi 12 octobre mais jamais soumis aux organisations syndicales, on découvre que le ministre compte mettre en place un dispositif national d'évaluation en maternelle destiné à marquer les élèves comme « à Risque » voire « à Haut Risque ». 5 ans et déjà fiché ! Le marquage « à risque » ou à « haut risque » devrait être communiqué aux parents. Les élèves seraient alors orientés vers des entraînements obligatoires et formatés.

Pour le SNUipp-FSU, ce dispositif est inacceptable. En maternelle, il n'existe pas d'élève à risque. Les différences de maturité et de développement ne peuvent pas être regardées sous le seul prisme de la difficulté scolaire et encore moins de celui des troubles du comportement. La maternelle n'est pas une école de la compétition et du tri. Les enseignants accordent une toute autre attention aux élèves pour qu'ils apprennent, grandissent et s'épanouissent sereinement. Pour cela, les apprentissages se construisent progressivement. Dans ce cadre, les enseignants savent très bien observer et accompagner les élèves qui ont besoin d'aides et d'étayage.

Pourquoi proposer ce dispositif inacceptable quand, dans le même temps, les moyens consacrés à la maternelle se réduisent considérablement remettant en cause la scolarisation des enfants de moins de 3 ans pourtant souvent déterminante dans la réussite du parcours scolaire des élèves (en Creuse, cette scolarisation des enfants de moins de 3 ans a été divisée par 2 en 6 ans, passant de 42% à 21%) ? Pourquoi proposer ce dispositif inacceptable quand, dans le même temps, le ministère supprime massivement les postes de RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés) qui ont pourtant fait la preuve de leur efficacité ? Il est assurément plus facile pour le ministère de stigmatiser des individus plutôt que donner les moyens à l'école de faire réussir **tous ses élèves** : ce projet va à l'encontre de l'ambition du SNUipp et de la FSU d'une école de la réussite de tous, une école qui offre **une culture commune**, déjoue la difficulté scolaire et lutte contre les déterminismes et tris sociaux.

Le SNUipp-FSU demande au ministre de renoncer à la mise en place de ce protocole. Dès maintenant, il appelle les enseignants à boycotter ce dispositif de marquage des élèves, s'il devait se mettre en place. Il invite les organisations du collectif « pasdezeroconduite » et l'AGEEM (Association générale des enseignants de maternelle) à se rencontrer au plus vite pour lancer une grande initiative nationale contre l'étiquetage des élèves.

Guéret, le 18 octobre 2011

*\*Expertise Inserm sur le « trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent » (2005) :*

<http://www.inserm.fr/content/download/7154/55249/file/troubles+des+conduites.pdf>

### Contact :

SNUipp23 : 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72